



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E158142

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 818563140

Siret : 818 563 140 00016

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 01-23638V

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 502015/6

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 502015/6

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : TECI BOIS ET ISOLATION

4 BIS RUE DU CALVAIRE
27400 LA VACHERIE

Téléphone : 06 86 96 17 16

Portable :

Site Internet : www.tecibois isolation.fr

E-mail : tecibois@gmail.com

Responsabilité légale :

THOMMERET CONSTANCE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/07/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	07/09/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.